Vivre avec la "Formule magique"

Autor(en): **Reck, Oskar**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Le messager suisse : revue des communautés suisses de langue française**

Band (Jahr): **30 (1984)**

Heft 6

PDF erstellt am: **28.05.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-848469

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

sommaire

Vivre avec la «Formule magique» 3

Résultats des votations fédérales du 26 février 4

Ernest Ansermet: esquisse biographique 5

Sarajevo 1984 7

Communications officielles: 8

- Formation des jeunes Suisses à l'étranger 9
- Le cours de conversion dans l'Assurance facultative 11
- Fonds de solidarité 11

Pages locales 12–16

Communications du Secrétariat des Suisses de l'étranger:

- Le Don de la Fête nationale 1984 en faveur des Suisses de l'étranger 17
- «Bon Anniversaire» Madame Mariann Meier 18
- Envisagez-vous d'inscrire vos enfants dans une école en Suisse? 19

Coin du livre 21

Immeubles
Sociétés anonymes

- Conseils financiers, fiscaux et juridiques
- Représentation d'intérêts

Treuhand Sven Müller
Birkenrain 4
CH-8634 Hombrechtikon-Zurich
Tél. 055/42 21 21, Télex 87 50 89 sven ch

Veuillez m'informer sur vos services.

Nom:

Adresse:

Vivre avec la «Formule magique»

Argovien, né en 1920, Oskar Reck a étudié à Zurich (séminaires de journalisme), à Genève et à Berne (Economie politique). Collaborateur à plusieurs journaux dans l'après-guerre, il est élu, en 1960, membre du Grand Conseil Thurgovien. Président du Comité central de la NSH de 1964 à 1969. Rédacteur en chef du «Thurgauer Zeitung» (1960–1969) et du «Basler Nachrichten» (1971–1977), il participe, depuis 1977, en tant que journaliste indépendant au «Basler Zeitung» et à la «Weltwoche». Membre de la Commission d'experts pour la préparation de la révision totale de la Constitution fédérale de 1974 à 1977 et membre de la Commission d'experts pour la Conception globale des Media. Actuellement, M. Reck est le Président de la Commission d'examen des plaintes en matière de Radio et Télévision.

La Suisse, dont l'existence n'a plus été remise en cause par personne depuis longtemps et dont la situation économique et sociale est assez confortable, est-elle, vue dans un contexte international, restée l'île des bienheureux? Les spectateurs étrangers ont tendance à répondre affirmativement à cette question. Il n'y a pas grand-chose d'excitant à dire de la Suisse, si ce n'est de parler de capitaux en fuite ou de produits chimiques toxiques... Les medias ont plutôt l'habitude de traiter les questions de deuxième ou de troisième importance, plutôt que des problèmes fondamentaux.

Toutefois, cet aspect de sérénité est trompeur. Il n'est que la conséquence de notre manque de disposition à suivre l'évolution d'un certain développement économique et politique, fût-il même presque insensible. La Suisse n'est pas un pays sans remous, elle ne possède aucune assurance quant à la continuité de son bien-être. Dans quelques années déjà, nous pourrions bien nous demander avec stupeur pourquoi tant de signes de changement, pourtant manifestes, nous ont échappé. La réponse serait bien simple: ces signes, nous les avons ignorés.

Lorsque les émeutes des jeunes à Zurich se sont apaisées, il y a trois ans, comme si elles n'étaient plus que de mauvais souvenirs, nous n'avons rien trouvé de plus urgent que de nous recroqueviller en nos anciennes habitudes. Il était cependant évident que notre pays vivait dans son ensemble un état inquiétant. Et l'on peut presque en dire autant du Congrès du Parti socialiste suisse, tenu en février, dont le thème était de savoir si ce groupe politique – le deuxième en importance après celui des Radicaux – devait rester au Gouvernement ou s'il devait le quitter. Dès que le maintien de ce parti au Gouvernement fut connu, l'intérêt des medias se dissipa, comme si rien n'était plus logique que de revenir au quotidien helvétique.

Ce quart de siècle de vie politique sous la «formule magique»[1] est véritablement sans exemple sur le plan d'une comparaison internationale. Aucune autre démocratie ne fait preuve d'autant de continuité pratique. Mais nous ne devons toutefois pas agir comme si le serment du Rütli avait été prononcé en 1959 et que les socialistes, en 1984, n'avaient fait que prévenir la Suisse d'une injustice. En effet, lors de son introduction, la formule magique n'avait rien d'un miracle. En 1959, la situation se prêtait tout simplement à l'introduction de ce parti politique au sein du Conseil fédéral bourgeois. Dans un contexte d'évolution économique et sociale, cette adhésion n'était que la conséquence d'un développement politique. Il n'en est résulté aucune coalition selon un modèle étranger, ni aucune alliance gouverne-

mentale solide. Chaque parti conservant sa liberté de décision basée sur sa propre conviction et ceci face à chaque question traitée.
Dès 1959 on a perpétué cette intégration, qui correspond à notre Confédération. En effet, une politique de changement entre majorité et opposition aurait été contraire à la structure fédéraliste du petit Etat suisse. Les moyens publics étaient abondants, les sollicitations sociales et militaires pouvaient être satisfaites sans trop de difficultés. La coalition au pouvoir ne montrait guère de signes de divergence. Au cours des années soixante, la société ainsi que, par la suite, le monde politique, furent l'objet de mouvements de jugements de valeur, tels les problèmes liés à la protection de l'environnement, les émeutes d'étudiants et enfin la «surpopulation étrangère», elle-même engendrée par une certaine négligence. Tous ces signes et manifestations prévisibles ne suffirent pas à ébranler la coalition gouvernementale.
Seuls le manque de ressources financières nouvelles et la récession économiques des années septante provoquèrent une évolution dont les suites politiques n'ont pas encore pris fin aujourd'hui. Les soulèvements d'étudiants à Zurich, Berne et Bâle, qui durèrent plusieurs mois, ont dénoncé le niveau d'affaiblissement général de la société, tout en mettant en évidence la fin d'une phase de distribution très généreuse des biens, en marquant le début d'une consolidation. Sous la surface intacte s'opérait et s'opère encore un profond changement. Pendant longtemps nous avons vécu dans un contexte qui offrait les avantages d'une conjoncture ininterrompue, alors qu'aujourd'hui nous en subissons les conséquences. Comme l'ont prouvé les émeutes estudiantines, notre société a perdu beaucoup de sa substance, tant sur le plan culturel que sur celui de sa politique gouvernementale. Lors du Congrès du parti socialiste, une nette majorité s'est prononcée en faveur du maintien de ce parti au sein de l'alliance gouvernementale. Ce sont les représentants des générations moyenne et ancienne, avant tout celles aux opinions syndicales, qui ont fait pencher la balance. Nous ne vivons plus dans un contexte de sécurité indiscutable et la situation intérieure de notre pays est la première chose que nous devons prendre en mains.

Oskar Reck

[1] L'expression «formule magique» désigne la composition politique particulière de notre Gouvernement, née d'un accord tacite entre partis politiques.
En effet, depuis 1959, date de l'entrée de deux socialistes au sein de l'exécutif fédéral, les quatre plus grands partis se partagent, proportionnellement, les sept sièges du Conseil fédéral. Nous avons ainsi deux Conseillers fédéraux radicaux, deux démocrates-chrétiens, deux socialistes et un de l'Union démocratique du centre.

Résultats des votations fédérales du 26 février

Depuis des années, la Confédération est à la recherche de moyens financiers nouveaux en vue d'obtenir l'équilibre de ses comptes.
On compte y parvenir par des recettes nouvelles et par des économies.
Le souverain ayant son mot à dire, il n'est guère facile de le convaincre, d'autant plus que nous sommes dans une période de récession économique.
Le 26 février, une redevance forfaitaire touchant les poids lourds, applicable durant dix ans, ainsi que l'introduction d'une vignette autoroutière furent les thèmes de la votation. Par ce biais, on attend des entrées de l'ordre d'un demi-milliard par an.
Par 58,7% de oui en faveur du premier objet et par 53% de oui touchant le second, le peuple suisse les a admis tous les deux, non sans que se dessine une très nette divergence entre la Suisse allemande (acceptante) et la Suisse romande (rejetante).
Ainsi, l'on peut s'attendre, dès 1985, à une augmentation des frais de transports de marchandises par la route; quant aux détenteurs de véhicules privés, ils devront faire l'acquisition, annuellement, d'une vignette de fr. 30.– pour circuler sur les routes nationales. A noter que cette redevance frappera également les véhicules étrangers, même s'ils ne fe-

Taxe sur les poids lourds

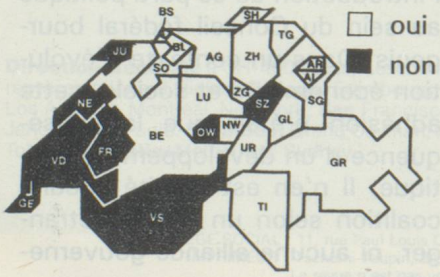

Vignette autoroutière

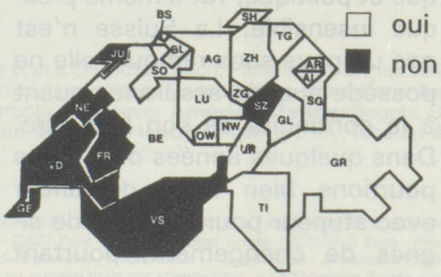
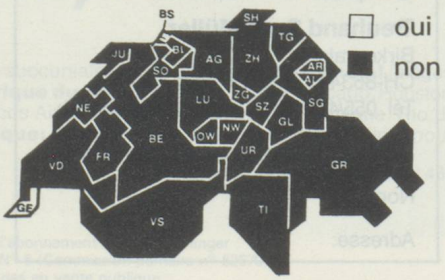
Initiative sur le service civil